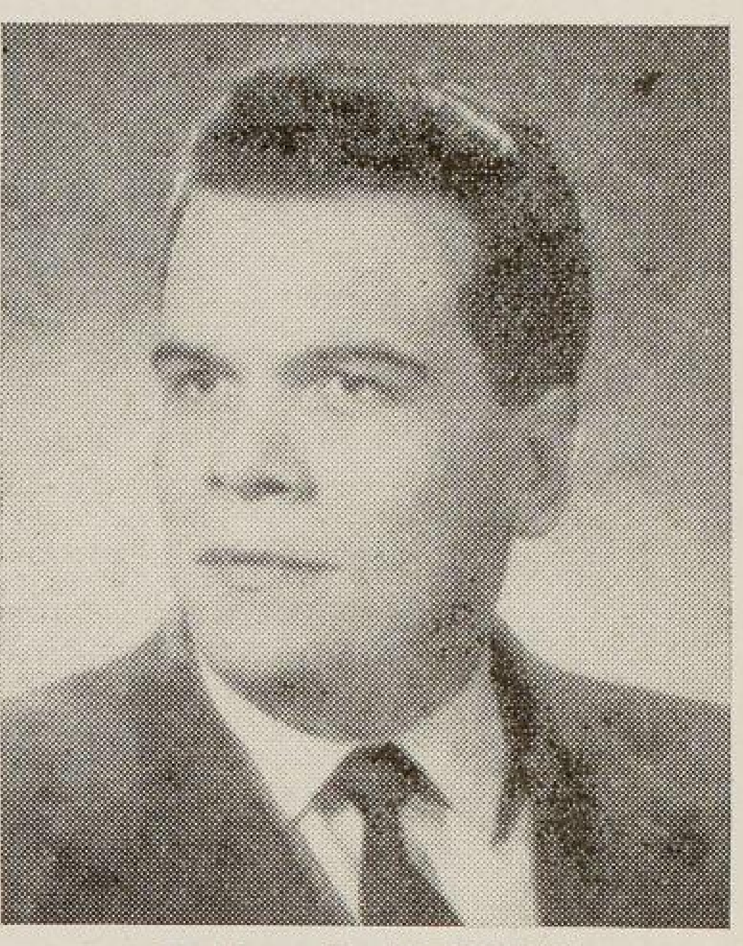
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DES 18 ET 25 NOVEMBRE 1962

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION - CHAMBÉRY-NORD

REGROUPEMENT des RÉPUBLICAINS



Roland BELLET
Candidat du Regroupement des Républicains

ÉLECTRICES, ÉLECTEURS,

Le 18 Novembre prochain, vous allez voter pour élire une nouvelle Assemblée Nationale. Il dépend de vous :

- **Que celle-ci ne ressemble ni à celle qui vient d'être dissoute, qui n'a rien pu réaliser d'efficace du fait de son aveugle obéissance, ni à celle qui l'a précédée, trop morcelée.**
- **Que le pays ne retombe pas dans l'instabilité gouvernementale et ne remette pas intégralement son destin entre les mains d'un seul homme.**

Pour répondre à ce double souci, de nombreux démocrates savoyards représentant **un très large éventail politique** (Républicains Radicaux et Radicaux-Socialistes, U D S R, Rassemblement Démocratique, Socialistes) **ont décidé de s'unir pour vous présenter une candidature de REGROUPEMENT DES REPUBLICAINS.**

Ce candidat fait sien et considère comme un contrat entre le corps électoral et lui **le programme national qui a fait l'objet d'un engagement solennel** entre les dirigeants des grandes formations démocratiques de notre pays, parmi lesquels les **RESPONSABLES NATIONAUX M. R. P., RADICAUX-SOCIALISTES, et SOCIALISTES.**

L'essentiel de ce programme, **jeune et moderne**, est le suivant :

- **GOUVERNEMEMT DE LEGISLATURE** sur la base d'un contrat entre la majorité parlementaire et le gouvernement. En cas de crise : dissolution automatique de l'assemblée.
- **ÉQUILIBRE ET SÉPARATION DES POUVOIRS.** Le gouvernement gouverne. Le parlement contrôle et fait la loi que le gouvernement applique. L'indépendance de la Justice est strictement respectée.
- **OBJECTIVITÉ DE L'INFORMATION** par des garanties à la presse et par un statut démocratique de la Radiodiffusion et de la Télévision, assurant leur utilisation équitable par les différentes tendances de l'opinion.
- **PLAN SOCIAL LIÉ AU PLAN ÉCONOMIQUE.** Expansion dans la stabilité, grâce à un plan économique et social, démocratiquement établi en accord avec les organisations syndicales et orienté spécialement vers le logement, les constructions scolaires, le maintien du plein emploi, l'intégration des français d'Algérie, l'amélioration du sort des Vieux. Le plan devra assurer un rapport constant entre l'expansion économique et l'amélioration du niveau de vie (salaires, retraites, pensions, etc.).
  Modernisation de l'agriculture, sécurité économique y compris contre les calamités agricoles, parité sociale du monde rural.
- **DÉMOCRATISATION DE L'ENSEIGNEMENT** pour offrir à tous les jeunes la possibilité d'accéder aux enseignements technique et supérieur et donner à la Nation la pleine disposition de ses valeurs humaines.
- **AUGMENTATION DES CRÉDITS POUR LA JEUNESSE :** éducation physique, sports et loisirs populaires.
- **SUR LE PLAN INTERNATIONAL** : construction d'une Europe politique unie et présence active de la France aux organismes internationaux (O N U, O T A N, etc.) en vue de maintenir **la liberté dans le monde et d'obtenir un désarmement général** garantissant une paix durable.
- **ENGAGEMENT SOLENNEL,** entre les membres de la coalition ayant accepté ce programme, de régler leurs désaccords en les soumettant à l'ensemble des citoyens qui trancheront par les moyens démocratiques prévus par la Constitution (débats parlementaires, élections, référendum).

Ce programme a permis un LARGE REGROUPEMENT DES RÉPUBLICAINS autour d'une candidature commune. Il doit aussi permettre UNE PLUS JUSTE REPRÉSENTATION DE NOTRE DÉPARTEMENT A L'ASSEMBLÉE NATIONALE. Et cela malgré les "combinaisons électorales" du **SYNDICAT DES SORTANTS** *(U N R comprise) qui essaie de vous imposer UNE ÉLECTION PRÉFABRIQUÉE ET D'ÉLIMINER TOUTE REPRÉSENTATION TRAVAILLISTE DE CE DÉPARTEMENT.*

Votre parlementaire doit être aussi un animateur de son département et de sa circonscription...

■ **Développer notre activité économique,** moderniser nos entreprises afin que leur production soit accrue et leurs prix améliorés, aménager le territoire, gagner des marchés extérieurs : voilà des impératifs pour l'avenir.

Mais l'aide de l'Etat est insuffisante pour soutenir et développer les zones économiquement faibles. Aussi, nos campagnes se dépeuplent malgré les efforts des élus locaux. Pour arrêter l'exode rural l'agriculture savoyarde doit être soutenue. L'implantation de petites entreprises artisanales et industrielles doit être encouragée dans les communes rurales où elles trouveront la main-d'œuvre masculine et féminine dont elles peuvent avoir besoin. Pour cela il faut obtenir de l'Etat l'octroi des prêts et des primes d'équipement.

Indemnisation sérieuse des agriculteurs savoyards victimes de la sécheresse et une nouvelle fois bernés par les promesses de l'Etat.

■ **Un effort particulier devra être fait en faveur du tourisme, notamment du tourisme d'été.** Le département doit être « désenclavé », les routes d'accès élargies et enrobées : leur état actuel porte un grand préjudice au tourisme savoyard.

Les autoroutes Lyon-Chambéry et Genève-Grenoble par Aix-les-Bains - Chambéry devront être entreprises rapidement. Les tracés devront tenir compte des impératifs de la ciculation mais aussi des intérêts légitimes des propriétaires touchés par les travaux.

Simultanément des compensations devront sauvegarder les intérêts des populations se trouvant sur les itinéraires existants. Il faut dans ce but améliorer les itinéraires ci-après :

— Lyon — St-Genix — Yenne — Tunnel du Mt du Chat — Chambéry ;

— Chambéry — Les Echelles — Lyon ;

— Culoz — Aix-les-Bains — Chambéry — **Itinéraire** emprunté par les touristes parisiens.

— Aix-les-Bains — Albens — Annecy — Genève ;

— Entretenir et améliorer les circuits touristiques (Granier, Chartreuse, Le Frou, Plaimpalais, La Féclaz, Le Revard, tour des lacs d'Aiguebelette et du Bourget, La Chambotte, l'Epine, Les Bauges, Col du Frêne, Col de Marocaz, etc...) ;

— Améliorer les services de transports en commun ;

— Obtenir de l'autorité départementale qu'elle s'intéresse aux stations Le Revard - La Féclaz - Col du Frêne - comme elle s'est intéressée au secteur de Courchevel ;

— Poursuivre ce qui a été commencé pour l'équipement touristique des bords du Lac du Bourget et du Lac d'Aiguebelette ;

— Régler rapidement le problème de la régularisation du niveau du Lac du Bourget ;

— Terminer les travaux d'assainissement pour arrêter la pollution des eaux des lacs ;

— Lutte contre les bruits ;

— Développer le tourisme populaire et social avec aménagement de villages de vacances, l'ouverture de colonies de vacances, de terrains de camping, la construction de stades et de piscines.

■ **A Chambéry** : maintien de toutes les activités industrielles en place et favoriser l'expansion économique, touristique et universitaire.

■ **A Aix-les-Bains** : soutenir, **avec tout le poids qu'un parlementaire peut avoir,** les efforts d'une population déjà acquise à la modernisation et à la multiplication des activités thermales et touristiques d'une ville qui a derrière elle une vieille et glorieuse tradition.

Mesure de justice sociale, le reclassement intégral du personnel thermal doit intervenir immédiatement et éviter toute nouvelle perturbation dans le déroulement de la saison aixoise.

Un travail immense reste donc à faire dans cette circonscription qui apparaît aux yeux de tous comme le «parent pauvre» du département. Le seul état des grands itinéraires venant de Paris, Lyon, Genève, vers la région en est la preuve

On se demande pourquoi rien de sérieux ni d'important n'a été fait dans cet arrondissement depuis quelques années?

La vérité est qu'il manque ici un véritable animateur, un homme ayant assez de foi dans votre avenir et assez de force de caractère pour obtenir votre juste part de tout ce qui est nécessaire à l'expansion agricole, industrielle et touristique de ces onze cantons !

C'est pour ces multiples et graves raisons que les Républicains, tous unis, vous demandent de vous ressaisir et de **voter** et **faire voter**

Roland BELLET

Délégué Départemental à l'Enseignement Technique
Croix de Guerre 1939-1945
Médaillé de la Résistance
Médaillé Militaire

Jean PRALIAUD

Docteur en Médecine
Maire
Conseiller Général de Saint-Genix-sur-Guiers
Officier d'Académie
(Remplaçant éventuel)

Candidats du Regroupement des Républicains

ATTENTION ! la loi ne vous autorise pas à modifier le bulletin de vote imprimé. Tout bulletin modifié ou raturé serait déclaré **NUL.**

Vu : LES CANDIDATS.

IMP. FILLNOËL - CHAMBÉRY